

La Banque des Territoires accompagne le déploiement du très haut débit (THD) dans le Doubs

Arc-et-Senans, le 13 juillet 2018 – La Banque des Territoires et le Département du Doubs ont signé ce jour une convention sur le co-financement d'une étude portant sur l'actualisation du Schéma directeur d'aménagement numérique.

En 2012, le Département du Doubs s'est positionné comme l'un des premiers porteurs d'un schéma directeur départemental d'aménagement numérique en vue de se doter d'une stratégie ambitieuse pour le passage au très haut débit de son territoire.

L'enjeu est de disposer d'ici 2022 d'une nouvelle infrastructure en fibre optique qui permettra d'offrir une connectivité complète de chaque foyer, service public et entreprise du Doubs sur la partie du territoire située en Réseau d'Initiative Publique (RIP). Le coût global du projet est estimé à ce jour à 205 M€ et correspond au déploiement de près de 120 000 prises chez l'habitant.

La première phase de ce projet a reçu le soutien du Fonds pour la Société Numérique (FSN) dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) fin 2013 et la mise en place de prêts de la Caisse des Dépôts : 11,87 M€ pour le Syndicat Mixte Doubs THD et 13,75 M€ pour le Département du Doubs en 2014.

Dans le cadre de la conduite des travaux engagés en 2012, et avant de mettre en œuvre la deuxième phase de déploiement du très haut débit sur l'ensemble de son territoire, le Département du Doubs a décidé d'engager l'actualisation de son schéma directeur. L'étude comporte une partie visant à dresser le bilan de la première phase de déploiement, et une partie sur les modalités de poursuite du projet de Réseau d'Initiative Publique (RIP) afin de tenir compte des évolutions de l'environnement technologique, juridique et financier.

La Banque des Territoires co-finance cette étude à hauteur de 15 000€. Elle permettra de mener des analyses portant sur la meilleure valorisation possible du déploiement de la fibre optique et l'identification des zones blanches et grises du territoire, afin d'enclencher une desserte optimisée de ces zones. La Banque des Territoires remplit ainsi pleinement sa mission d'intérêt général et accélère l'équipement de tous les territoires français en très haut débit.


La convention a été signée par Christine Bouquin, présidente du Département du Doubs et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts.

Au-delà, la Banque des Territoires propose son appui au Syndicat Mixte Doubs THD pour étudier les modalités juridiques et financières du déploiement de la deuxième phase.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est également une marque déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

www.banquedesterritoires.fr

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse

Aurélie Gauchey | 06.31.07.46.95 | aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr

 [@BdT_BFC](https://twitter.com/BdT_BFC)
